

4.2.5 Plan des zones soumises à un risque inondation - planche B2 -

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Approuvé en conseil communautaire le 19 décembre 2019

Dernières évolutions :
Modification n°2 le 30 mars 2023,
Révision allégée n°1 le 30 mars 2023 (aménagement de la plaine des sports et de loisirs à Poey de Lescar),
Mise en compatibilité n°1 le 30 mars 2023 (réalisation d'une centrale photovoltaïque à Lescar)

